

**1 - Exercice 2014 - Autorisation de principe accordée au Maire
pour accomplir certains actes de gestion courante -
Bilan des décisions prises dans le cadre des articles L 2122.22 et L 2322.2
du Code Général des Collectivités Territoriales**

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur : Par délibérations en date des 11 juin 2009 et 17 avril 2014, vous m'avez accordé, pour toute la durée du mandat, les pouvoirs et attributions nécessaires à l'accomplissement des diverses opérations de gestion courante.

Conformément aux articles L 2122.22 et L 2322.2 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous fais part des opérations effectuées à ce titre :

I - Conventions de location à compter du 5 avril 2014

- **3 rue Beauregard** : Convention de location pour la salle mutualisée au profit de l'ECOLE DE CHINOIS DE L'EST DE LA FRANCE moyennant un loyer annuel de 360 € (Date d'effet de la convention : 06/06/2014).

- **1 rue de la Pelouse** : Convention de location pour le local «la Buanderie» au profit de la BOUTIQUE JEANNE ANTIDE à titre gratuit (Date d'effet de la convention : 01/05/2014).

- **Rue du Bogney - Atelier d'artiste** : Convention de location pour un atelier au profit de MINARY Marie à titre gratuit (Date d'effet de la convention : 10/09/2014).

- **47 rue Mégevand** : Avenant à la convention de location du 5 février 2013 pour une prolongation d'occupation du bâtiment communal d'une année supplémentaire au profit de L'UNIVERSITE DE FRANCHE-COMTE moyennant un loyer annuel de 50 € (Date d'effet de la convention : 01/10/2014).

- **31 B rue Brulard** : Convention de location pour un bureau privatif et l'utilisation de salles mutualisées au profit d'AGIR SOLIDARITE FRANCHE-COMTE à titre gratuit (Date d'effet de la convention : 1^{er} septembre 2014)

- **Avenue Gaulard** : Convention de location pour le parking Saint-Paul auprès de VOIES NAVIGABLES DE FRANCE moyennant un loyer annuel de 2 590 € (Date d'effet de la convention : 01/05/2014).

- **52 C rue des Fluttes Agasses** : Convention de location pour un appartement auprès du Cabinet Benoît pour une mise à disposition pour nécessité absolue de service pour le gardien des complexes sportifs de l'Est Bisontin moyennant un loyer annuel de 6 240 € (Date d'effet de la convention : 16/09/2014).

II - Contentieux

- **Affaire Commune de Besançon c/ SCP Leclerc** : Assignation à comparaître à SCP Leclerc, M. GUERRIDA et autres, à l'issue d'une procédure de péril ordinaire concernant les ouvrages de la parcelle sise 3 montée de Gribaldy à Besançon.

Le propriétaire M. GUERRIDA, pris en la personne de son mandataire judiciaire Me LECLERC, n'a pas exécuté les travaux prescrits par l'arrêté de péril ordinaire en vue de garantir la sécurité publique gravement menacée par l'état de la propriété en cause.

A l'issue des différentes étapes de la procédure, conformément à l'article L. 511-2 du Code de la Construction et de l'Habitation, la Ville demande au juge judiciaire, saisi en la forme des référés, de l'autoriser à faire procéder à la démolition des ouvrages de la parcelle sise 3 Montée de Gribaldy, ainsi qu'aux travaux de talutage et d'enrochement, accessoires à cette démolition, aux frais de M. GUERRIDA.

La Ville sollicite également la condamnation de M. GUERRIDA aux entiers dépens et au versement d'une somme de 3 000 € à la Ville sur le fondement de l'article 700 du Code de Procédure Civile.

- Affaire Commune de Besançon c/ SARL MATARESE : Assignation à comparaître à la SARL MATARESE suite à la résiliation amiable du bail commercial liant la Ville à la SARL MATARESE, consécutive à l'incendie ayant touché le bâtiment de la Tour de la Pelote en décembre 2013.

La Ville saisit le juge judiciaire en la forme des référés afin que soient déclarés abandonnés les divers objets mobiliers encore entreposés dans la Tour de la Pelote. Elle sollicite également l'autorisation de procéder à l'évacuation de ces objets aux frais de la SARL MATARESE. Elle demande enfin la condamnation de la société à lui verser la somme de 800 € au titre de l'article 700 du Code de Procédure Civile.

III - Marchés de travaux inférieurs au seuil de la procédure adaptée (5 186 000 € HT depuis le 01/01/2014) et marchés de fournitures et services inférieurs à 300 000 € HT :

Objet du marché	Date du marché (notification)	Titulaire du marché	Montant du marché HT ou TTC (mini-maxi si marché à bons de commandes)
Département Architecture et Bâtiments			
Maîtrise d'œuvre Tour de la Pelote études de diagnostic	22/05/2014	ATELIER CAIRN	9 200,00 € HT
Marché complémentaire réserves des Musées Lot n° 3 : Etanchéité et descente des eaux pluviales	26/05/2014	BURGUNDER	14 228,98 € HT
Pôle des Tilleuls médiathèque Lot n° 5 : Menuiseries extérieures	26/05/2014	SODEX OBLIGER	94 810,00 € HT
Marché complémentaire maîtrise d'œuvre réserves des Musées	26/05/2014	LHOMME-NECTOUX	7 000,00 € HT
Marché subséquent locaux associatifs 6, rue de la Madeleine Lot n° 14 : Chauffage	02/06/2014	EIMI SERVICES	27 074,61 € HT
Marché subséquent locaux associatifs 6, rue de la Madeleine Lot n° 15 : Electricité	02/06/2014	ACS ELECTRICITE	23 186,01 € HT
Tennis club Trépillot Remplacement menuiseries extérieures	02/06/2014	MENUISERIE GIRARDET	27 191,00 € HT
Action d'insertion local associatif rue de la Madeleine			
Lot n° 2 : Carrelage faïence	02/06/2014	CDEI (Chantiers Départementaux Emploi Insertion)	17 708,00 € HT
Lot n° 4 : Menuiseries peinture	02/06/2014	CDEI (Chantiers Départementaux Emploi Insertion)	48 543,40 € HT

Objet du marché	Date du marché (notification)	Titulaire du marché	Montant du marché HT ou TTC (mini-maxi si marché à bons de commandes)
Lot n° 5 : Faux plafonds	03/06/2014	CDEI (Chantiers Départementaux Emploi Insertion)	5 448,00 € HT
Installation ascenseur groupe scolaire Brossolette			
Lot n° 1 : Maçonnerie	03/06/2014	CHAILLET SARL	49 040,20 € HT
Lot n° 2 : Menuiserie aluminium	03/06/2014	COURVOISIER	10 297,00 € HT
Installation ascenseur groupe scolaire Brossolette - Ascenseur	03/06/2014	SCHINDLER	21 500,00 € HT
Marché subséquent réfection étanchéité gymnase de la Malcombe			
Lot n° 6 : Etanchéité	10/06/2014	SMAC SUD-EST	61 377,75 € HT
Insertion de jeunes marginalisés Travaux de dévégétalisation	11/06/2014	ADDSEA	55 000,00 € HT
Travaux de remplacement du sol sportif gymnase Proudhon	13/06/2014	REVETEC	71 096,80 € HT
Groupe scolaire Granvelle Réfection partielle couverture	17/06/2014	PATEU et ROBERT	22 900,00 € HT
Marché subséquent rénovation loges du Théâtre de l'Espace			
Lot n° 15 : Electricité	18/06/2014	BESAC ELEC	23 987,56 € HT
Maison Victor Hugo - Marché subséquent de travaux de reprises et modificatifs			
Lot n° 14 : Chauffage	19/06/2014	GRANDGUILLAUME	6 877,71 € HT
Maintenance des équipements de désenfumage	19/06/2014	FUMENTIC	84 000,00 € HT
Marché subséquent Remplacement des luminaires au Petit Kursaal			
Lot n° 15 : Electricité	25/06/2014	INNOVELEC	16 500,00 € HT

Objet du marché	Date du marché (notification)	Titulaire du marché	Montant du marché HT ou TTC (mini-maxi si marché à bons de commandes)
Marchés complémentaires relatifs à la modification du processus de fabrication des repas à la cuisine centrale			
Lot n° 9 : Chauffage ventilation	02/07/2014	EIMI	3 370,00 € HT
Lot n° 10 : Electricité	02/07/2014	COTEB CODIEL	5 666,00 € HT
Lot n° 11 : Installation frigorifique	02/07/2014	EMANN FRERES	23 270,00 € HT
Lot n° 12 A : Equipements de cuisine	02/07/2014	EMANN FRERES	11 000,00 € HT
Lot n° 12 B : Tunnel de lavage	02/07/2014	MEIKO	2 070,00 HT
Lot n° 13 A : Portes sectionnelles	02/07/2014	FV INDUSTRIES	308,00 HT
Lot n° 13 B : Tables élévatrices	02/07/2014	FV INDUSTRIES	154,00 HT
Etude de sol pour le quai Vauban	08/08/2014	GEOTEC	25 458,33 € HT
Marché subséquent Centre Administratif municipal Cour 4, rue Mégevand - Réfection enduit			
Lot n° 1 : Maçonnerie	21/08/2014	SNCB	13 611,00 € HT
Département Urbanisme Projets et Planification			
Mission d'accompagnement Plan Stratégique Local Global sur les territoires fragiles de l'Agglomération de Besançon	16/04/2014	ESPACITE SA	184 759,50 € HT
AMO mise en œuvre opérationnelle du projet urbain de reconversion du site Vauban	25/07/2014	URBITAT SAREL	Maxi : 180 000 € HT
Projet de concertation pour le site Saint Jacques Arsenal	22/09/2014	LA FABRIQUE URBAINE	17 025,00 € HT
Direction Eau et Assainissement			
Fourniture de consommables, équipements et réactifs chimiques de laboratoire d'analyses des eaux			
Lot n° 1 : Test en tubes et kits de calibrations	24/09/2014	HACH LANGE	9 597,02 € HT
Lot n° 2 : Consommables et petits matériels	24/09/2014	SODIPRO	2 484,70 € HT
Bilan et évaluation des pratiques en matière de préservation des eaux de la source d'Arcier	24/09/2014	INITIATIVE A&D	15 300,00 € HT

Objet du marché	Date du marché (notification)	Titulaire du marché	Montant du marché HT ou TTC (mini-maxi si marché à bons de commandes)
Direction Grands Travaux			
Rue Chopin - Aménagement de voirie pour la desserte du collège Proudhon - Parking officiel du complexe sportif des Orchamps	25/03/2014	BONNEFOY TP	249 429,70 € HT
Accès Citadelle - Etude de faisabilité	19/02/2014	SYSTRA	38 146,00 € HT
SPS PRU Planoise - Ilot Ouest - Tranche 2015	08/08/2014	Nicolas ROY	990,00 € HT
SPS Assainissement Casamène	29/05/2014	Nicolas ROY	990,00 € HT
SPS Extension du réseau d'assainissement de Brûlefoin Phase 3	20/09/2014	Nicolas ROY	490,00 € HT
SPS Méridienne - marché d'insertion - réfection abords méridienne Parc de l'Observatoire	08/08/2014	Nicolas ROY	440,00 € HT
Direction Petite Enfance			
Animation d'ateliers d'éveil artistique pour les enfants de moins de 4 ans			
Lot n° 1 : Animation d'ateliers d'éveil aux arts plastiques	18/08/2014	Association METS TA BLOUSE !	6 720,00 € HT
Lot n° 2 : Animation d'ateliers d'éveil musical	16/08/2014	Fédération Nationale des CMR	7 808,00 € HT
	16/08/2014	Association COCCINOTE	5 043,50 € HT
	22/08/2014	Association TRALALERE	5 760,00 € HT
Acquisition et maintenance matériel électroménager			
Lot n° 1 : Appareils de nettoyage	19/09/2014	JAVEL BARBIZIER	Maxi : 30 000,00 € HT
Lot n° 2 : Appareils domestiques	20/09/2014	BERSOT	Maxi : 45 000,00 € HT
Lot n° 3 : Appareils semi-professionnels	20/09/2014	BERSOT	Maxi : 45 000,00 € HT
Lot n° 4 : Appareils de lavage semi-professionnels	20/09/2014	BERSOT	Maxi : 45 000,00 € HT
Lot n° 5 : Maintenance	20/09/2014	BERSOT	Maxi : 30 000,00 € HT

Objet du marché	Date du marché (notification)	Titulaire du marché	Montant du marché HT ou TTC (mini-maxi si marché à bons de commandes)
Direction Espaces Verts, Sportifs et Forestiers			
Prestations de défrichage et d'abattage d'arbres aux abords du patrimoine Vauban	17/02/2014	SARL VERT-TIGES	Mini : 10 000,00 € HT Maxi : 86 000,00 € HT
Fourniture et pose de sols amortissants coulés pour aires de jeux	21/08/2014	VIVAPARC	Mini : 20 000,00 € HT Maxi : 89 000,00 € HT
Fourniture de bulbes pour le fleurissement du printemps 2015	17/09/2014	VERVER EXPORT	4 713,34 € HT
Musées du Centre			
Conception, réalisation scénographie antenne de Planoise	31/07/2014	Marion GOLMARD	67 535,80 € HT
Déménagement Musées du Centre	17/09/2014	LP ART	87 945,00 € HT

IV - Avenants aux marchés de fournitures et services inférieurs à 300 000 € HT / avenants aux marchés de travaux inférieurs au seuil de la procédure adaptée (5 186 000 € HT depuis le 01/01/2014) / avenants sans incidence financière ou inférieurs à 5 % aux marchés de fournitures et services supérieurs à 300 000 € HT ou aux marchés de travaux supérieurs au seuil de la procédure adaptée (5 186 000 € HT depuis le 01/01/2014) :

Objet du marché + Objet de l'avenant	Titulaire du marché (Nom - Code postal Localité)	Montant initial du marché + Montant du ou des avenant(s) précédent(s) (en précisant HT ou TTC)	Montant de l'avenant en précisant HT ou TTC	Date de la CAO pour les avenants supérieurs à 5 % (uniquement pour les marchés formalisés)
Direction Communication Relations presse au niveau national pour la Ville de Besançon et le Grand Besançon Avenant n° 1 : Prolongation de la durée du marché d'un trimestre soit jusqu'au 21 octobre 2014	MARIE D'OUINCE CONSULTANT 75007 Paris	147 000,00 € HT	12 617,50 € HT	

Objet du marché + Objet de l'avenant	Titulaire du marché (Nom - Code postal Localité)	Montant initial du marché + Montant du ou des avenant(s) précédent(s) (en précisant HT ou TTC)	Montant de l'avenant en précisant HT ou TTC	Date de la CAO pour les avenants supérieurs à 5 % (uniquement pour les marchés formalisés)
Direction Grands Travaux SPS Diderot Mermoz Avenant n° 1 : Délai porté de 30 mois à 39 mois du fait de conditions d'exécution et de travaux non prévus à l'origine du contrat	Nicolas ROY 39700 Salans	6 898,00 € HT	1 800,00 € HT	
Musée des Beaux-Arts Conception, réalisation scénographie antenne de Planoise Avenant n° 1 : Travaux supplémentaires : Suppression d'une application de peinture et réalisation d'un TOTEM	Marion GOLMARD 21000 Dijon	67 535,80 € HT	1 012,20 € HT	

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à prendre acte de ce bilan.

«**M. LE MAIRE** : Monsieur GONON, sur le sujet...

M. Philippe GONON : Oui, tout à fait. Ne vous inquiétez pas, je ne prendrai pas plus de 37 secondes...

M. LE MAIRE : Même 40.

M. Philippe GONON : Dans la liste des contrats que vous avez signés, nous n'avons pas vu un dossier qui nous intéresse qui est la clôture du jardin de Velotte. Est-ce que vous avez des informations à nous donner sur ce sujet, les travaux ont-ils été décidés, avancent-ils ou pas ? Nous avons une demande des habitants du quartier dont je me fais l'interprète.

M. LE MAIRE : Monsieur GONON, j'ai dit ce soir «refusons la démagogie». Je viens de parler d'efforts à hauteur de plusieurs millions d'euros et vous me demandez où l'on en est pour le jardin de Velotte. Monsieur GONON, écoutez, vous n'allez pas me faire ça à moi, je connais très bien des habitants de Velotte puisque j'y suis moi-même né et j'ai des rapports fréquents avec eux. Des rencontres ont eu lieu avec Danielle POISSENOT, Anne VIGNOT, Marie ZEHAF entre autres. On va essayer de trouver une solution mais ce n'est vraiment pas un sujet d'ouverture de conseil municipal, même si c'est un sujet qui peut être préoccupant pour les habitants du quartier. J'ai dit qu'on regardait cela. Après, le vrai problème qui se pose c'est de savoir comment gérer tout cela et comment on fait ailleurs, ce n'est pas uniquement le

problème de ce projet-là. Alors s'il vous plaît, on en était aux autorisations de principe accordées au Maire et je demande qu'on reste sur le sujet.

Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN : Monsieur le Maire, c'est sur le sujet. Dans le tableau des marchés qui nous est présenté, j'ai remarqué un certain nombre de lignes concernant la cuisine centrale qui correspondent à peu près à un total de 45 000 € pour des marchés complémentaires relatifs à la modernisation du processus de fabrication des repas, sachant que cet équipement important a été mis en service après bien des difficultés il y a un peu plus d'un an...

M. LE MAIRE : Ça c'est le moins qu'on puisse dire !

Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN : ...pouvez-vous me dire si ces modifications sont couvertes par les assurances et si les assurances ont déjà remboursé une partie de la somme que nous avons votée pour le démarrage ?

M. LE MAIRE : Les assurances n'ont pas encore remboursé la somme, Catherine THIEBAUT regardera et vous redira mais je pense que ce sont des améliorations, des choses qui ont été constatées à l'usage, on a dû modifier un certain nombre de choses mais ce n'est pas lié me semble-t-il, je crois, à la reconstruction de la cuisine. Honnêtement je ne pense pas que ce soit couvert par l'assurance, oui, vous me posez la question, je ne pense pas mais Catherine regardera. Vous savez, quand on fait un projet de cette envergure il y a toujours des aménagements, peut-être fallait-il racheter une cocotte-minute ou un frigo, honnêtement je ne peux pas vous répondre. Tout ce que je peux vous dire c'est que Catherine regardera et vous répondra avec précision.

Y a-t-il d'autres remarques ?».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, prend acte de ce bilan.

Récépissé préfectoral du 14 novembre 2014.